

**COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE DU MERCREDI 13 MAI 2020
COMPTE-RENDU**

MD/VL n°2/05/2020	L'an deux mille vingt, le 13 mai à 18h30, les membres du comité syndical se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de M. DELACOUX Maurice, Président.	
<u>NOMBRE DE DELEGUES</u>		
En exercice : 19		
Présents : 8		
Pouvoirs : 1		
Votants : 9		
Date de la convocation : 27/04/2020		
Secrétaire de Séance : Christian ABELANET		
	<p><u>Etaient présents :</u> CART POUR HERMERAY CART POUR ORPHIN CCPEIDF POUR DROUE SUR DROUETTE CCPEIDF POUR EPERNON CART POUR POIGNY LA FORET CCPEIDF POUR HANCHES CART POUR RAIZEUX CCPEIDF POUR VILLIERS LE MORHIER</p>	<p>Monsieur CARLIN Roland Madame DEMICHELIS Janny Monsieur ABELANET Christian Madame GAUTIER Martine Monsieur KULAWIK Christian-Pierre Monsieur DELACOUX Maurice Monsieur THEVARD Nicolas Madame DEVINCK Jacqueline</p>
	<p><u>Etaient absents excusés :</u> CART POUR EMANCE CCPEIDF POUR SAINT-MARTIN DE NIGELLES CART POUR ORCEMONT CART POUR SONCHAMP CCPEIDF POUR EPERNON</p>	<p>Monsieur SPILLEBOUT Arnaud Monsieur PASQUIER Thierry (Pouvoir M. DELACOUX) Monsieur DRAPIER Valère Monsieur ROBIN Bernard Madame BASSEZ Rosane</p>
	<p><u>Etaient absents :</u> CART POUR RAMBOUILLET CART POUR SAINT-HILARION CART POUR RAMBOUILLET CART POUR RAMBOUILLET CART POUR RAMBOUILLET CART POUR RAMBOUILLET CART POUR GAZERAN</p>	<p>Monsieur LHEMERY Michel Monsieur GIACOMOTTO Antoine Monsieur ROBERT Marc Monsieur NADJAHY Renaud Monsieur PETITPREZ Benoît Monsieur BREBION Jean</p>
	<p><u>Assistaient également à la séance :</u> Mathieu DEVILLE et Nicolas ROUSSEAU, Techniciens & Véronique LECOMTE, Secrétaire-comptable.</p>	

> ORDRE DU JOUR

- 1) **Approbation du dernier compte-rendu du 11/02/2020 (DOB/ROB)**
- 2) **Choix de la CAO pour l'attribution du marché accord-cadre d'études de faisabilité et de MOE (= délibération)**
- 3) **Approbation du compte de gestion, du compte administratif et de la reprise des résultats 2019 (= délibérations)**
- 4) **Vote du budget 2020 (= délibération)**
- 5) **Autorisation du Président à solliciter les cotisations auprès des EPCI-FP (= délibération)**
- 6) **Informations et questions diverses**

1 - Approbation du dernier compte rendu du 11/02/2020

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité sans remarque particulière.

2 – Choix de la CAO pour l'attribution du marché accord-cadre d'études de faisabilité et de MOE

L'équipe du SM3R rappelle à l'Assemblée délibérante qu'un marché accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire a été lancé fin 2019.

L'objectif étant de pouvoir lancer rapidement des études de faisabilité et de maîtrise d'œuvre (MOE) sur les cours d'eau et leurs ouvrages associés, sans avoir à réaliser des consultations à chaque nouvelle problématique rencontrée et d'avoir un bureau d'études qui puisse avoir une **vision globale** de la rivière au niveau du territoire et une **cohérence dans les études à mener (au cas par cas en fonction des opportunités et du bon vouloir des propriétaires)**.

M. DEVILLE précise que la Commission d'appel d'offres (CAO) s'est tenue officiellement en date du 12/05/2020. Au total, 8 entreprises ont répondu au marché. Suite à l'analyse des candidatures et des offres, et conformément aux critères de sélection définis dans les pièces du marché, la CAO a alors attribué le marché accord-cadre à l'entreprise la mieux disante : **SOGETI INGENIERIE Infra** (76235 BOIS GUILLAUME).

A l'unanimité des membres présents, le comité syndical autorise Monsieur le Président à signer et à lancer le marché accord-cadre d'études de faisabilité et de MOE sur la rivière et ses ouvrages associés avec l'entreprise SOGETI INGENIERIE Infra, pour une durée d'1 an renouvelable 2 fois.

3 – Approbation du compte de gestion, du compte administratif et de la reprise des résultats 2019

REPRISE DES RESULTATS DE L'ANNEE 2019 ET PREVISION D'AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2020

RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	14 673.70 €	18 989.09 €	4 315.39 €
Fonctionnement	157 589.70 €	205 470.07€	47 880.37 €
Totaux	172 263.40 €	224 459.16 €	52 195.76€

L'équipe du SM3R présente tout d'abord les comptes de gestion et administratif, tant pour les sections de fonctionnement que celles d'investissement.

RESULTAT DE CLOTURE FIN 2019	Résultat clôture 2018	1068 : part investissement	Résultat de l'exercice	Résultat 2019 cumulé
Investissement	193 909.24 €	0	4 315.39 €	198 224.63 €
Fonctionnement	467 606.75 €	0	47 880.37 €	515 487.12 €
Totaux	661 515.99 €	0	52 195.76€	713 711.75€

En tenant compte des excédents, il est alors proposé l'affectation des résultats de l'exercice 2019 suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT :

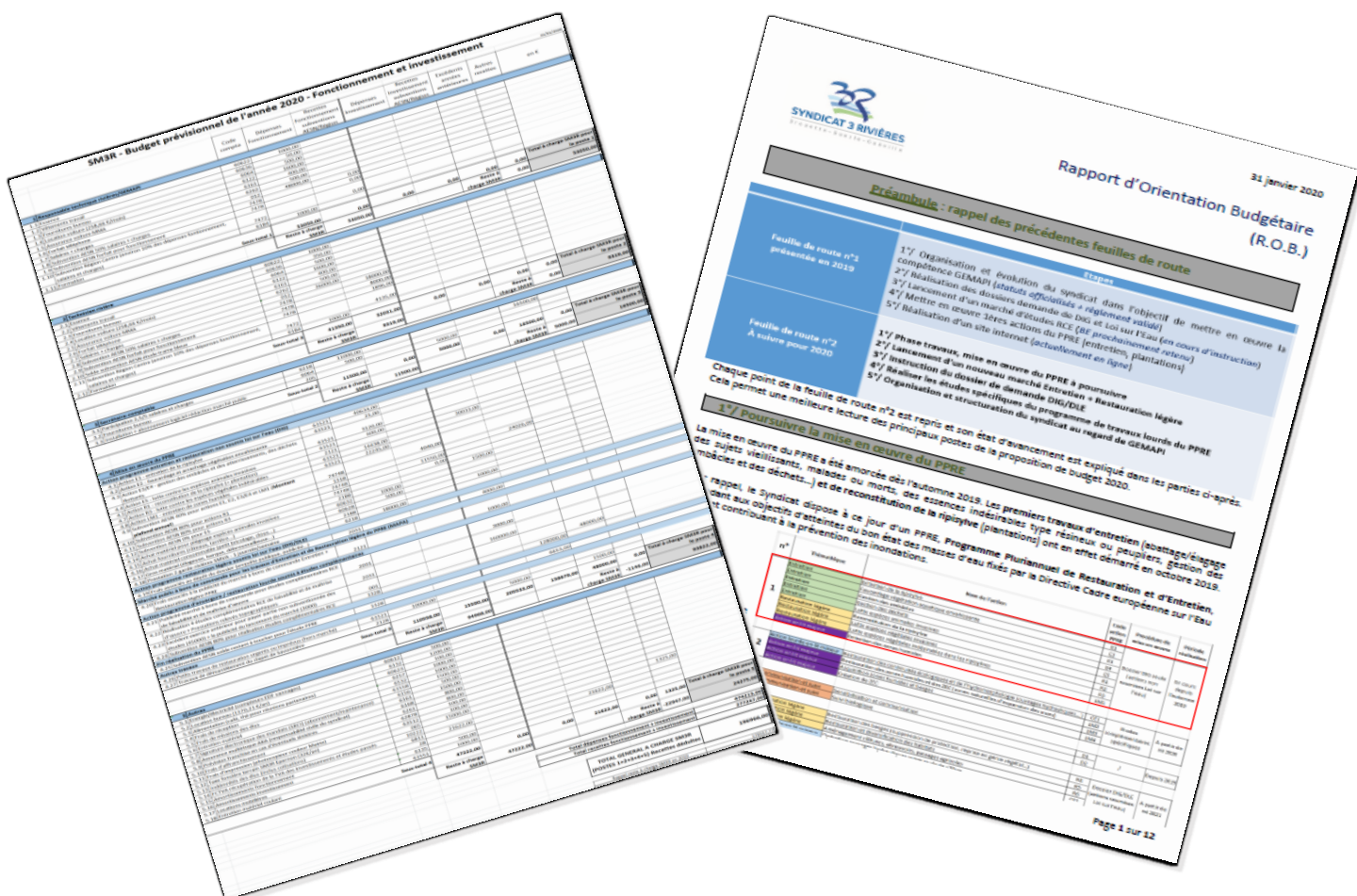
001 Excédent d'investissement	198 224.63 €
002 Excédent de fonctionnement	515 487.12 €

A l'unanimité des membres présents, le comité syndical approuve le compte de gestion et le compte administratif.

De même, à l'unanimité, le comité syndical autorise Monsieur le Président à inscrire et à affecter au budget 2020 les résultats de l'exercice 2019 des sections de fonctionnement et d'investissement.

4 – Vote du budget 2020

Il est tout d'abord rappelé que le Débat d'orientation budgétaire (DOB) et le Rapport d'orientation budgétaire (ROB) avaient été présentés en détails lors du précédent comité syndical en date du 11/02/2020.



Il convient alors de voter officiellement le budget 2020, précise le SM3R.

Les frais de fonctionnement (dépenses + recettes) sont rappelés ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Article	Libellé	Budget global 2019	CA 2019	Proposition 2020
023	Virement à section invest.	457 599,06	0,00	467 894,12
TOTAL	023	457 599,06	0,00	467 894,12
60612	Energie-électricité	500,00	473,06	600,00
60622	Carburant	2 000,00	542,15	2 000,00
60623	Alimentation	110,00	92,86	190,00
60628	Fournitures diverses	300,00	106,36	500,00
60632	Ptes Fournitures diverses	1 000,00	332,60	1 000,00
60636	Vêtements de travail	400,00	0,00	400,00
6064	Fournitures administratives	900,00	519,13	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	0,00	0,00
6122	Crédit bail Véhicule	11 300,00	8 165,44	3 200,00
6132	Location mobilière (bail loyer)	1 130,00	1 170,21	1 200,00
6135	Locations mobilières	0,00	367,20	500,00
61521	Entretien des berges	87 280,00	24 173,72	91 058,00
61551	Entretien véhicules roulants	500,00	114,16	1 000,00
61558	Autres biens immobiliers			1 500,00
6156	Maintenance	280,00	768,00	500,00
6161	Primes d'assurances	3 400,00	3 671,24	3 900,00
6168	Primes d'assurances	800,00	29,38	0,00
6184	Vers. Organismes de formation	4 000,00		2 000,00
6248	Transports- Divers		76,80	
6257	Frais de réception	1 000,00	290,75	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	421,63	800,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	892,68	1 000,00
62878	Frais photocopieur	100,00	0,00	100,00
63512	Taxes foncières	100,00	32,00	100,00
TOTAL	011	132 600,00	42 239,37	114 048,00
6218	Mise à disposition de personnel	11 000,00	23 031,23	45 500,00
6336	Cotisation CNFPT et CIG	1 650,00	867,63	1 200,00
6338	Autres taxes	250,00	133,49	200,00
64131	Rémunération principale	59 000,00	44 491,76	59 000,00
6451	Cotisation URSSAF	18 000,00	13480,92	19 000,00
6453	Cotisation IRCANTEC	0,00	1 868,67	2 820,00
6471	Prestation FNAL	100,00	44,47	80,00
6488	Autres charges		217,56	
TOTAL	012	90 000,00	84 135,73	127 800,00
6531	Indemnités élus	14 000,00	12 475,64	16 500,00
6532	Frais de mission des élus	1 500,00	64,38	1 000,00
6533	Cotisations retraite élus	600,00	529,20	800,00
6535	Formation des élus	400,00	126,00	400,00
65888	Autres	0,00	0,72	10,00
TOTAL	65	16 500,00	13 195,94	18 710,00
66111	Intérêts			
TOTAL	66			0,00
6811	Dotation aux amortissements	18 018,66	18 018,66	21 622,00
TOTAL	042	18 018,66	18 018,66	21 622,00
022	Dépenses imprévues			10 000,00
TOTAL	022	0,00	0,00	10 000,00
TOTAL DEPENSES		714 717,72	157 589,70	760 074,12

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
002	Excédent antérieur reporté	467 606,75	0,00	515 487,12
TOTAL	002	467 606,75		515 487,12
6419	Remboursements sur rémunérations	0,00	39,51	
TOTAL	013	0,00	39,51	0,00
7472	Région	5 130,00	9 135,00	4 135,00
74748	Autres communes	206 500,97	170 557,77	212 556,00
74758	Participation des collectivités			196 966 Participation EPCI
7478	Agence de l'eau Seine Normandie	35 480,00	25 736,42	27 896,00
7718	Autres produits exceptionnels			
7788	Pdrts exceptionnels divers			
TOTAL	74	247 110,97	205 429,19	244 587,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	1,37	
TOTAL	75	0,00	1,37	0,00
7718	Autres produits exceptionnels	0,00		
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	
TOTAL	77	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES		714 717,72	205 470,07	760 074,12

Les frais d'investissements (dépenses + recettes) sont rappelés ci-dessous :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Article	Libellé	Budget global 2019	CA 2019	Report 2019	Propositions 2020	Observations
001	Déficit antérieur reporté					
TOTAL	001	0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Remboursement Capital					
TOTAL	16		0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	206 232,64	0,00		167 000,00	
2032	Frais de recherche et de développement					
2051	Concessions et droits similaire (Licences)	10 000,00	6 444,00		13 000,00	Acquisition logiciel marché + poste secrétaire
TOTAL	20	216 232,64	6 444,00	0,00	180 000,00	
2182	Matériel de transport		2 099,61			
2183	Mat. bureau et informatique	3 000,00	1 536,39		4 000,00	
2184	Mobiliers				2 500,00	
2188	Autres matériels	4 000,00			2 000,00	
2121	Plantations				31 033,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	643 774,35	4 593,60	6 312,00	621 900,69	
TOTAL	21	650 774,35	8 229,60	6 312,00	661 433,69	
TOTAL DEPENSES		867 006,99	14 673,60	6 312,00	841 433,69	
				847 745,69		

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Article	Libellé	Budget global 2019	CA 2019	Report 2019	Propositions 2020	Observations
001	Excédent antérieur reporté				198 224,63	
TOTAL	001	0,00	0,00		198 224,63	
021	Virement de la section fonct.	457 599,06			467 894,12	
TOTAL	021	457 599,06	0,00		467 894,12	
10222	FCTVA		241,43		1 325,94	
TOTAL	10	241,43	241,43		1 325,94	
1318	Subvention transférable				24 026,00	
1328	Subvention AESN		729,00	6 653,00	128 000,00	
TOTAL	13	197 238,60	729,00	6 653,00	152 026,00	
TOTAL	040	18 018,66	18 018,66		21 622,00	
TOTAL RECETTES		673 097,75	18 989,09	6 653,00	841 092,69	
				847 745,69		

Pour précision, il est également rappelé que le principal partenaire technique et financier du syndicat, l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), vise de plus en plus à réduire le nombre de postes d'animateurs techniques. Autrement dit, l'un des deux postes d'animateurs n'est plus subventionné pour l'année 2020, ce qui explique notamment **en partie** un appel aux cotisations des EPCI-FP plus élevé que l'année précédente (170 557.77 € en 2019 et 196 966.00 € en 2020).

Le budget se fait voter : M. PASQUIET s'abstient car, selon lui, le syndicat lance davantage d'études que de travaux. Le Président précise alors qu'au regard de la réglementation et de la nomenclature « Loi sur l'eau », le syndicat est contraint de procéder à des études en amont pour que la réalisation des travaux soit conforme.

Le Comité syndical approuve le budget 2020 : 8 votes « Pour » et 1 abstention sont donc à noter.

5 – Autorisation du Président à solliciter les cotisations auprès des EPCI-FP

L'appel aux cotisations présenté lors du DOB/ROB est rappelé conformément aux 3 critères inscrits dans les statuts du Syndicat.

Communes		50% au titre du critère habitant			50% au titre du critère longueur de berges			Critère 1 € / habitant (1)	Cotisations € 2020	Rappel des cotisations 2019
	Population INSEE 2018	%	Budget €	Kms	%	Budget €	€	€	€	
1/ Rambouillet	27 249	56,56%	42 077,67 €	17,246	10,32%	7 674,87 €	27 249,00 €	77 001,53 €	67 592,54 €	
2/ Poigny la Forêt	971	2,02%	1 499,41 €	15,24	9,12%	6 782,15 €	971,00 €	9 252,56 €	7 847,92 €	
3/ Hermeray	981	2,04%	1 514,85 €	10,508	6,29%	4 676,30 €	981,00 €	7 172,15 €	6 106,99 €	
4/ Raizeux	967	2,01%	1 493,23 €	12,88	7,70%	5 731,90 €	967,00 €	8 192,13 €	6 909,89 €	
5/Gazeran	1301	2,70%	2 008,99 €	9,448	5,65%	4 204,58 €	1 301,00 €	7 514,57 €	6 454,03 €	
6/St Hilarion	937	1,94%	1 446,91 €	15,533	9,29%	6 912,54 €	937,00 €	9 296,45 €	7 827,48 €	
7/ Emancé	893	1,85%	1 378,96 €	9,884	5,91%	4 398,61 €	893,00 €	6 670,57 €	5 694,73 €	
8/ Orphin	924	1,92%	1 426,83 €	9,274	5,55%	4 127,14 €	924,00 €	6 477,98 €	5 520,93 €	
9/Orcemont	1026	2,13%	1 584,34 €	10,461	6,26%	4 655,39 €	1 026,00 €	7 265,73 €	6 158,34 €	
10 / Sonchamp/Greffiers	285	0,59%	440,09 €	1,153	0,69%	513,11 €	285,00 €	1 238,21 €	1 075,52 €	
Sous-Total CART	35 534	73,76%	54 871,29 €	111,627	66,77%	49 676,59 €	35 534,00 €	140 081,88 €	121 188,37 €	
10/ Droue sur Drouette	1 299	2,70%	2 005,90 €	13,976	8,36%	6 219,64 €	1 299,00 €	9 524,55 €	8 129,15 €	
11/ Epernon	5 617	11,66%	8 673,72 €	11,405	6,82%	5 075,49 €	5 617,00 €	19 366,21 €	16 980,99 €	
12/ Hanches	2 758	5,72%	4 258,88 €	9,892	5,92%	4 402,17 €	2 758,00 €	11 419,05 €	9 974,91 €	
13/ St Martin de Nigelles	1 602	3,33%	2 473,79 €	13,652	8,17%	6 075,45 €	1 602,00 €	10 151,25 €	8 698,58 €	
14/ Villiers le Morhier	1 367	2,84%	2 110,91 €	6,618	3,96%	2 945,16 €	1 367,00 €	6 423,07 €	5 585,77 €	
Sous-Total CCPEIDF	12 643	26,24%	19 523,21 €	55,543	33,23%	24 717,91 €	12 643,00 €	56 884,12 €	49 369,40 €	
TOTAL	48 177	100%	74 394,50 €	167,17	100%	74 394,5	48 177,00 €	196 966,00 €	170 557,77 €	
Total recettes								277 247,00 €		
Total dépenses								474 213,00 €		

(1) Cette partie du budget est destinée à l'entretien annuel des berges

Part % CART	71%
Part % CCPEIDF	29%
Total	100%

A l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à solliciter les cotisations auprès des EPCI-FP (Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France et Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires).

6 – Informations et questions diverses

L'équipe du SM3R rappelle au comité que le poste de secrétariat-comptable du syndicat est mis à disposition via une convention passée avec le SIEPARE (nouveau syndicat issu de la fusion de l'HADREP et du SIARE).

Au regard des besoins importants et récurrents en secrétariat-comptable, tant pour le SIEPARE que pour le SM3R, le SIEPARE va alors prochainement lancer le recrutement d'un second poste de secrétariat-comptable qui serait mis à disposition du SM3R à raison de 2.5 journées par semaine, contre 1 journée par semaine auparavant.

En effet, bien qu'un emploi à temps complet ne soit pas justifiable, le SM3R explique en revanche que les prestations du secrétariat-comptable avaient été sous-estimées en termes de temps de travail. Un poste à mi-temps apparaît donc comme le bon compromis.

Il est également précisé que pour l'année 2020, le SM3R remboursera le montant de la rémunération et des charges sociales au prorata du temps de mise à disposition (2,5/5^{ème}) grâce aux excédents des années antérieures et SANS modifier l'appel aux cotisations des EPCI-FP pour 2020.

A l'unanimité, le comité en prend acte.

Par ailleurs, un projet d'instauration du RIFSEEP pour les techniciens rivières des collectivités territoriales est actuellement en cours. Ce projet sera proposé au comité technique du centre de gestion lors de la prochaine Commission administrative paritaire (CAP) qui se tiendra le 25 juin prochain. Si le projet est accepté, il devra alors être délibéré en comité syndical.

Enfin, dans une optique de communication, Messieurs ROUSSEAU et DEVILLE annoncent qu'ils travaillent actuellement à la rédaction et à la publication d'un futur tract visant à sensibiliser les riverains sur les bonnes pratiques concernant l'évacuation des déchets verts en particulier. Cette campagne est d'autant plus nécessaire en cette période printanière de tonte et il convient de rappeler que même les déchets verts (végétaux biodégradables) sont néfastes pour la qualité de nos berges et des cours d'eau.

Ce document sera alors validé par les partenaires des services de la Police de l'eau (DDT, OFB) puis adressé à chaque mairie, distribué dans les boîtes aux lettres de certains secteurs urbains et consultable sur le site internet du syndicat (<https://www.sm3rivières28-78.fr/>).

La séance est levée à 19h30.